

Les personnels du collège
Rouges Barres de Marcq-en-Baroeul

Marcq-en-Baroeul, le 4 novembre 2015

À Monsieur le Recteur de l'Académie de Lille

Monsieur le Recteur,

Nous avons été informés d'une formation d'une durée de 36 heures que nous n'avons pas demandée, destinée à mettre en application la réforme du collège décidée par Madame la Ministre de l'éducation nationale.

Nous constatons que cette formation se déroule, en totalité ou en partie, en dehors de nos horaires de service.

Conformément aux dispositions du décret 2007-1470, les professeurs soussignés ne donnent pas leur accord pour suivre ces stages, réunions ou actions de formation organisés à l'initiative de l'administration en dehors de leurs horaires de service tels que portés à leur emploi du temps hebdomadaire.

Signatures :